

# Atelier n°1 – Agriculture et foncier

Comment développer une agriculture durable, tournée  
vers les besoins du territoire ?

23 février 2023

# Déroulé de l'atelier

---



Tour de table



Partage des éléments de diagnostic et du cadre stratégique du PAT



Échanges et compléments des éléments de diagnostic



Réflexion sur les actions à mettre en place



Conclusion et prochaines étapes

# Participants

## 14 participants

5 communes (élus) : Alba-la-Romaine, Baix, Rochemaure, St-Bauzil, St-Lager-Bressac,

1 agent CC ARC (responsable pôle aménagement et développement)

1 élu CC ARC (VP en charge de l'agriculture)

SAFER 07

Chambre d'agriculture 07

ADDEAR 07

Terre de Lien

1 agriculteur



1

## *Présentation du contexte*

Qu'est-ce qu'un PAT ?

Pourquoi un atelier ?



## Qu'est-ce qu'un PAT ?

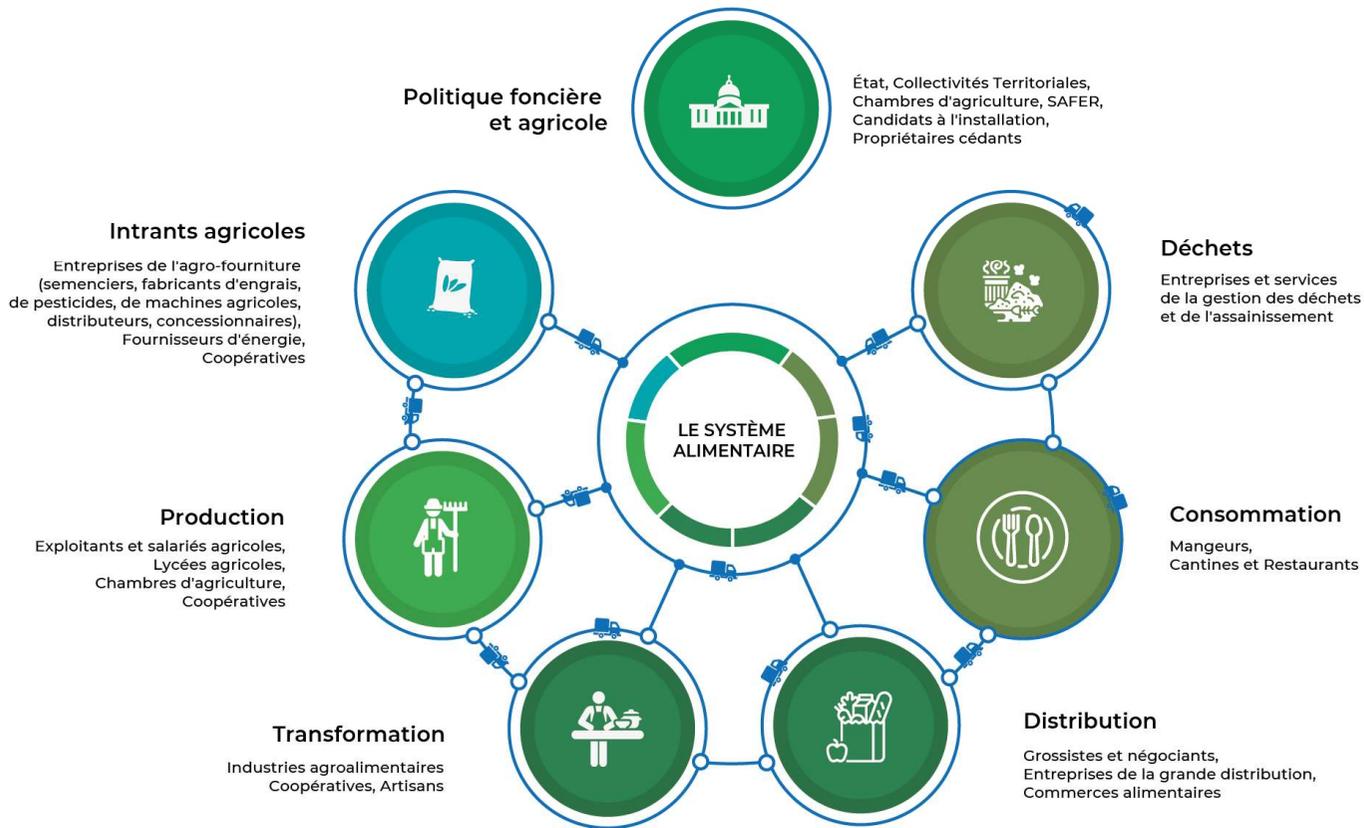
« Les PAT sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial »

Loi d'avenir pour l'agriculture de 2014

- Un projet **partenarial**
- Qui a pour finalité la **dynamisation** du système alimentaire local et **l'accès à tous** à une alimentation de qualité
- Qui aborde l'alimentation de manière **systemique**



# Qu'est-ce qu'un PAT ?

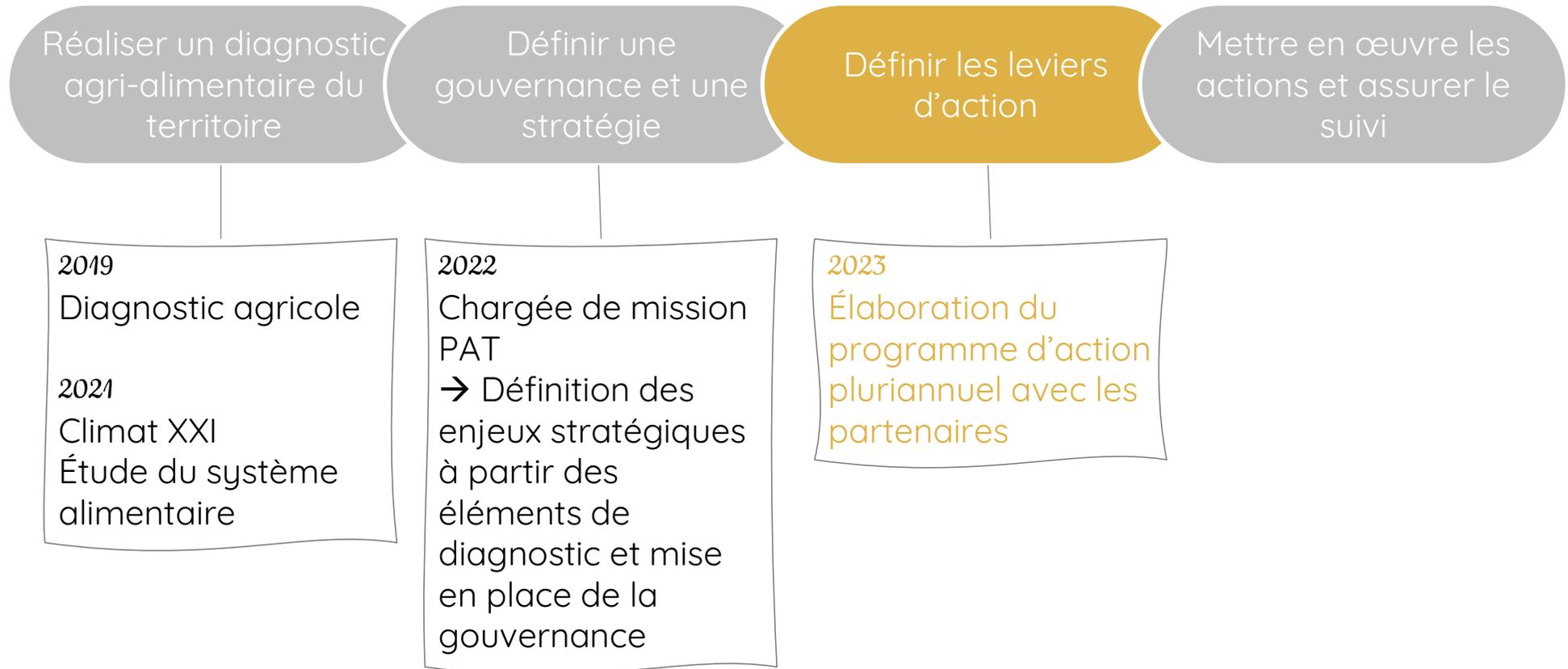


**Reterritorialiser le système alimentaire**

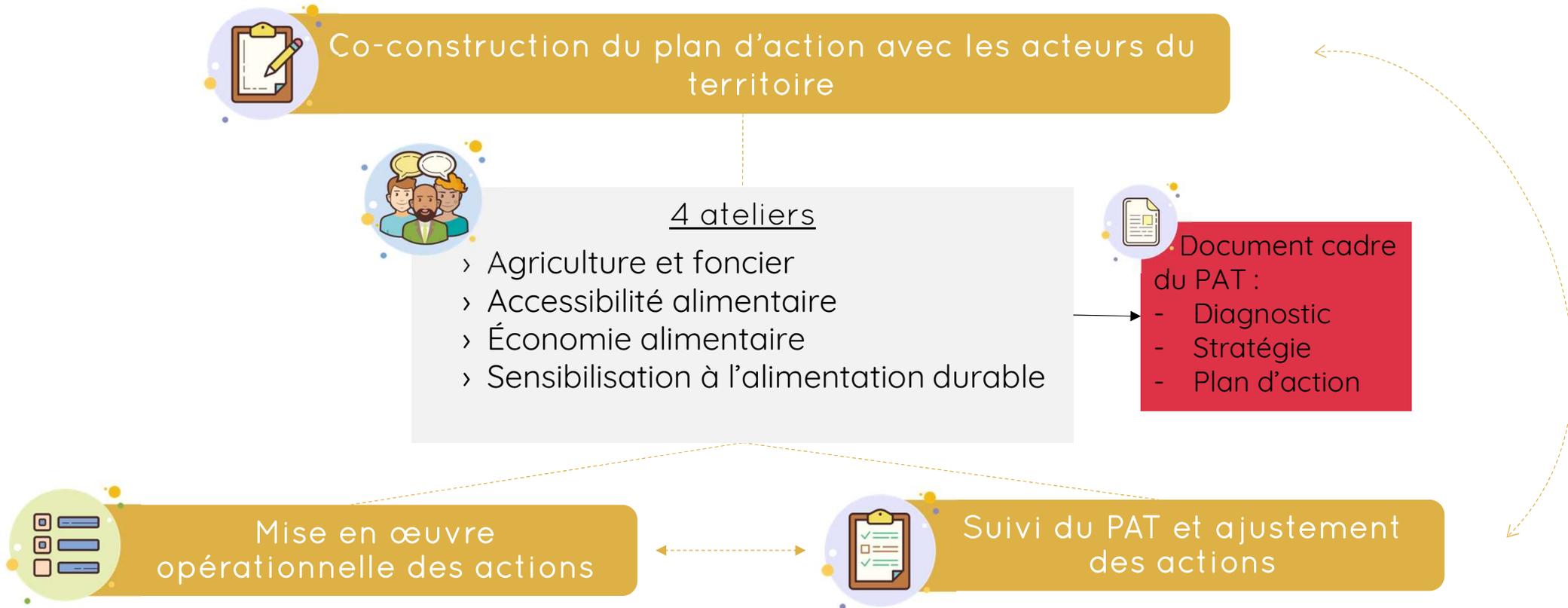
↓  
**Résilience alimentaire**

Source : Les Greniers d'Abondance

## Où en sommes-nous dans la démarche ?



# Pourquoi ces ateliers ?



2

*Le diagnostic*



# La production agricole

— Une diversité de productions

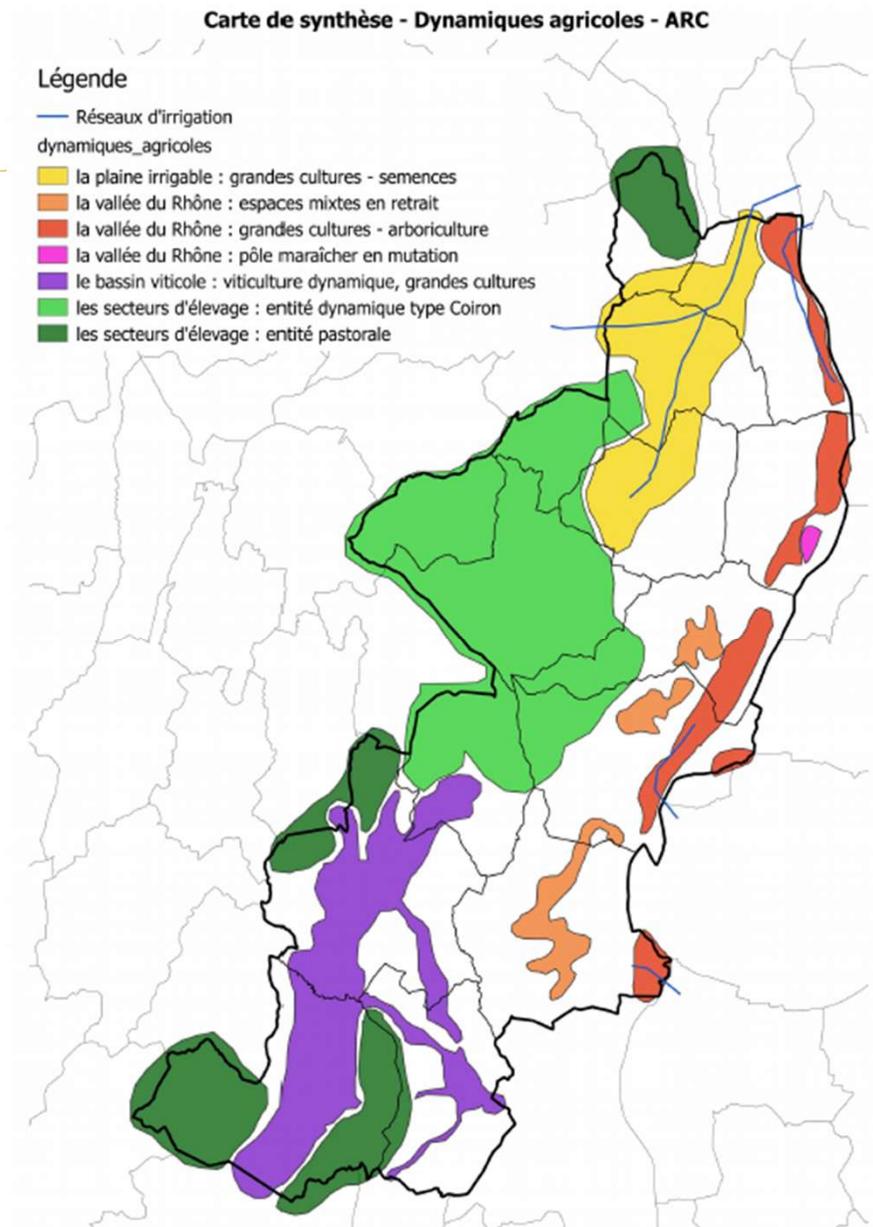
Un paysage agricole diversifié

**193** exploitations

Diminution de 8,5 % par rapport à 2010

**5 615** ha de surface agricole

L'agriculture couvre **1/3** du territoire

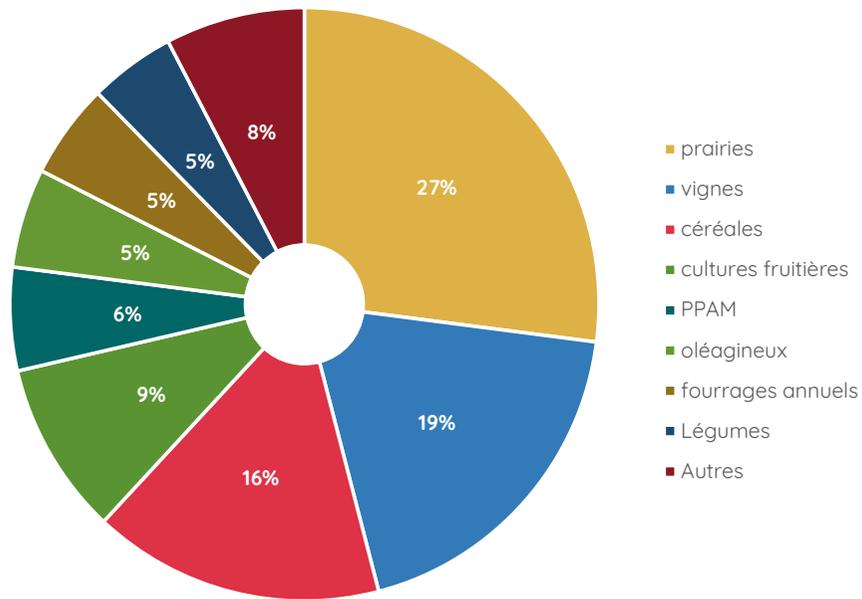


source de données : © IGN - BD ORTHO- Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Ardèche-QGIS 2.14.8- septembre 2019

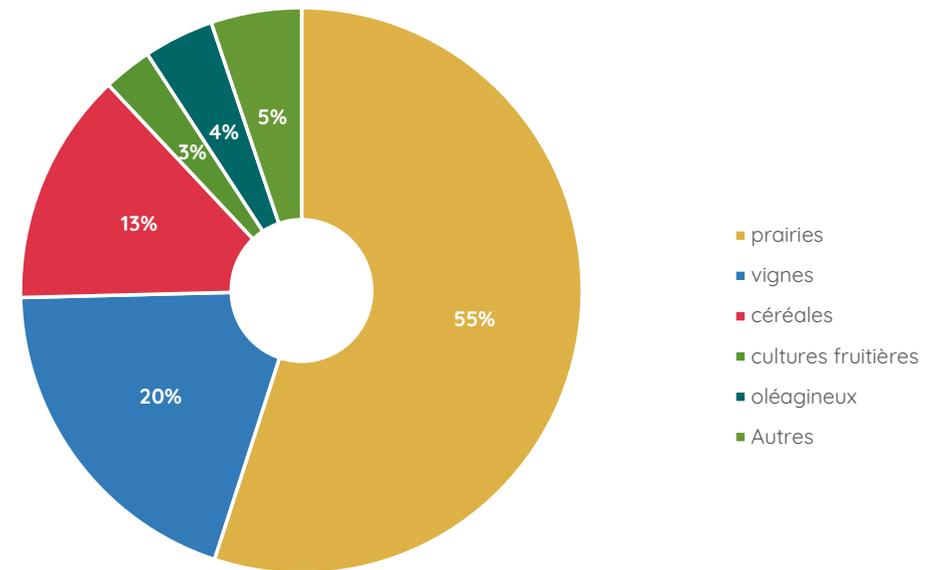
# La production agricole

— La production végétale —

Nombre d'exploitations (2020)



Surface (2020)



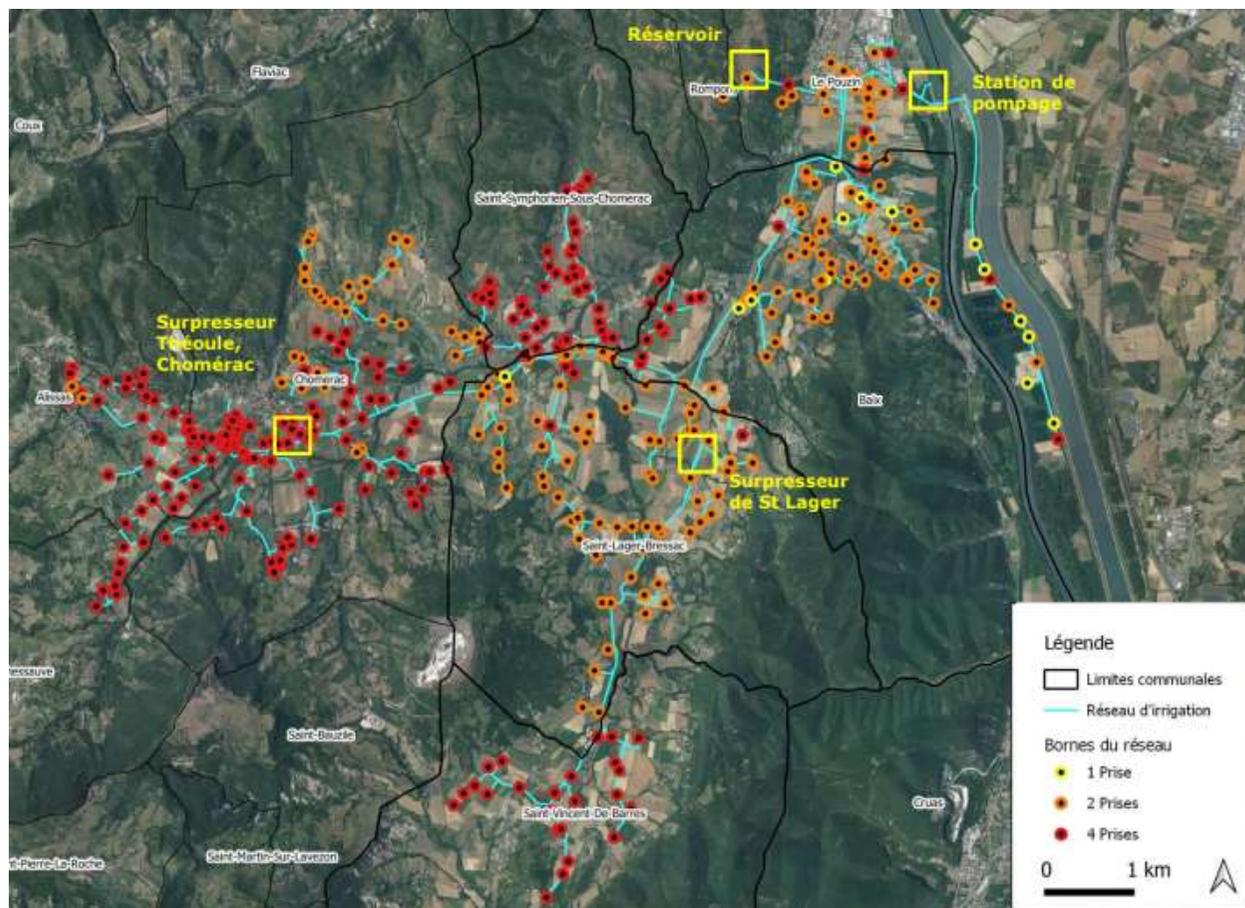
# La production agricole

— Irrigation —

4 communes concernées : Baix, St-Symphorien-sous-Chomérac, St-Vincent-de-Barrès, St-Lager-Bressac

225 bornes d'irrigation utilisées par une trentaine d'agriculteurs

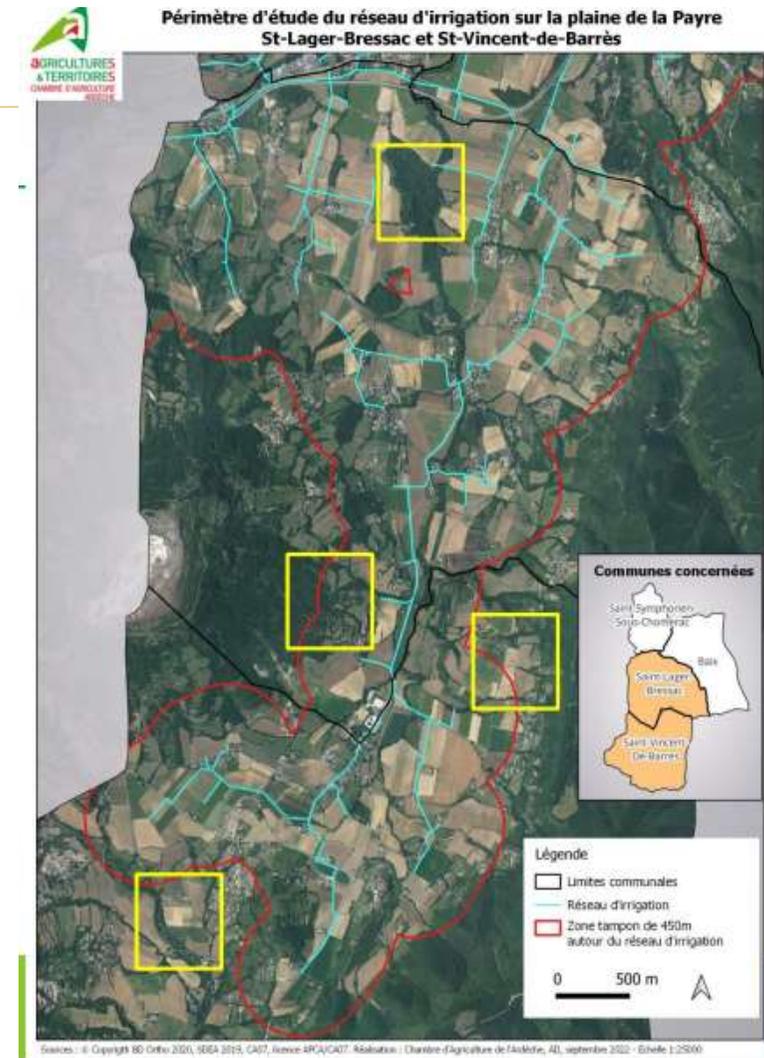
Rénovation du réseau en 2023



## Actions en place sur la CC ARC

Préservation et valorisation des terres agricoles irrigables de la plaine de Chomérac

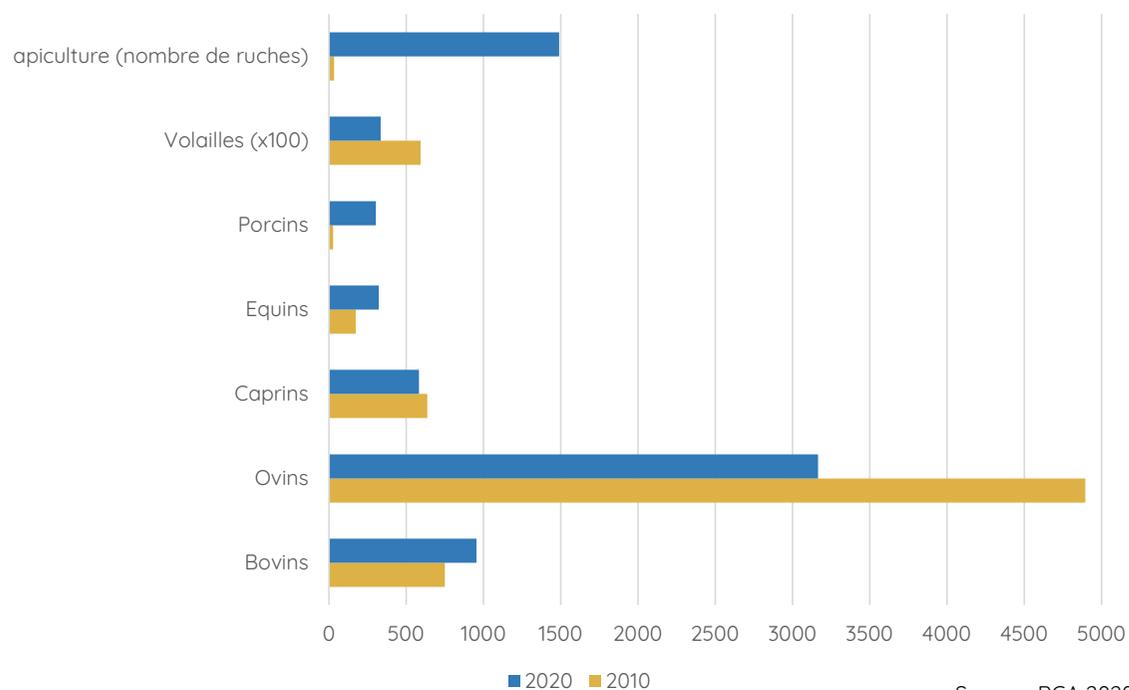
- Définir un **périmètre de protection des terres agricoles irrigables** et un outil réglementaire adéquats, en s'appuyant sur un état des lieux et une concertation locale
- Définir un plan d'action pour soutenir et développer l'activité agricole dans le périmètre irrigable, en lien avec les enjeux du PAT, ainsi que les pratiques économes en eau
- Mettre en place **l'outil réglementaire** retenu (ZAP / PAEN)



# La production agricole

## — La production animale

Répartition des cheptels par catégorie



Source : RGA 2020

64 exploitations élèvent des animaux

La production animale se maintient

La **production ovine** enregistre un net recul

# Plan Pastoral Territorial du Coiron

## Premier PPT 2017-2022

- ✓ Regroupe 3 intercommunalités et la Chambre d'agriculture
- ✓ Création d'une association regroupant 80 adhérents
- ✓ Accompagnement des propriétaires : développement du pastoralisme, investissements, gestion pastorale, communication, projets d'aménagement pastoraux



Enveloppe  
1,4M€

Financiers :



**1 020 000 € HT d'investissements** réalisés pour des aménagements dans les exploitations

Plus de **100 hectares** réouverts pour l'activité pastorale

**470 enfants** d'écoles du territoire sensibilisés au pastoralisme

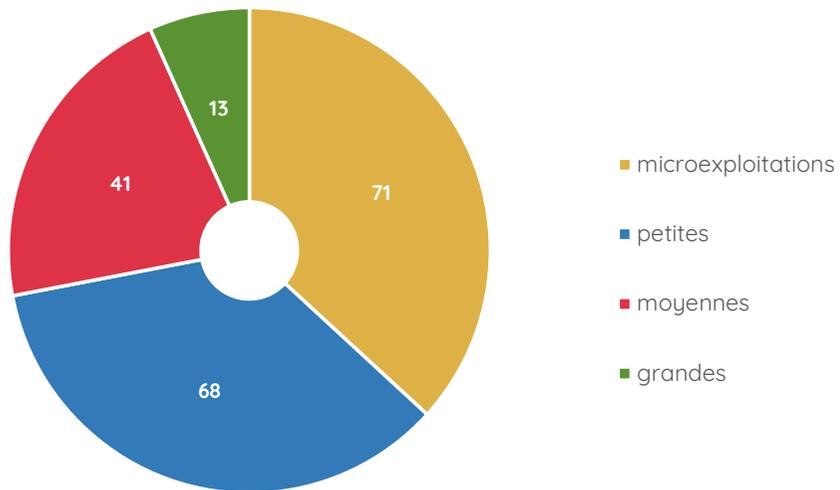


➤ Nouvelle programmation 2023-2028

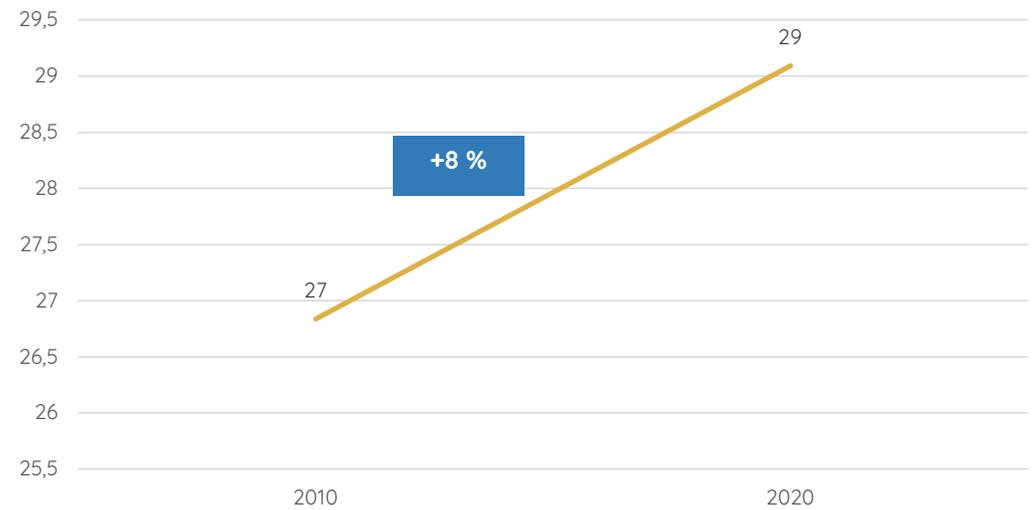
# La production agricole

## — Structure des exploitations

Nombre d'exploitations



SAU moyenne (ha)



Source : RGA 2020

# La production agricole

— Les agricultrices et agriculteurs —

## Une population agricole vieillissante et moins familiale

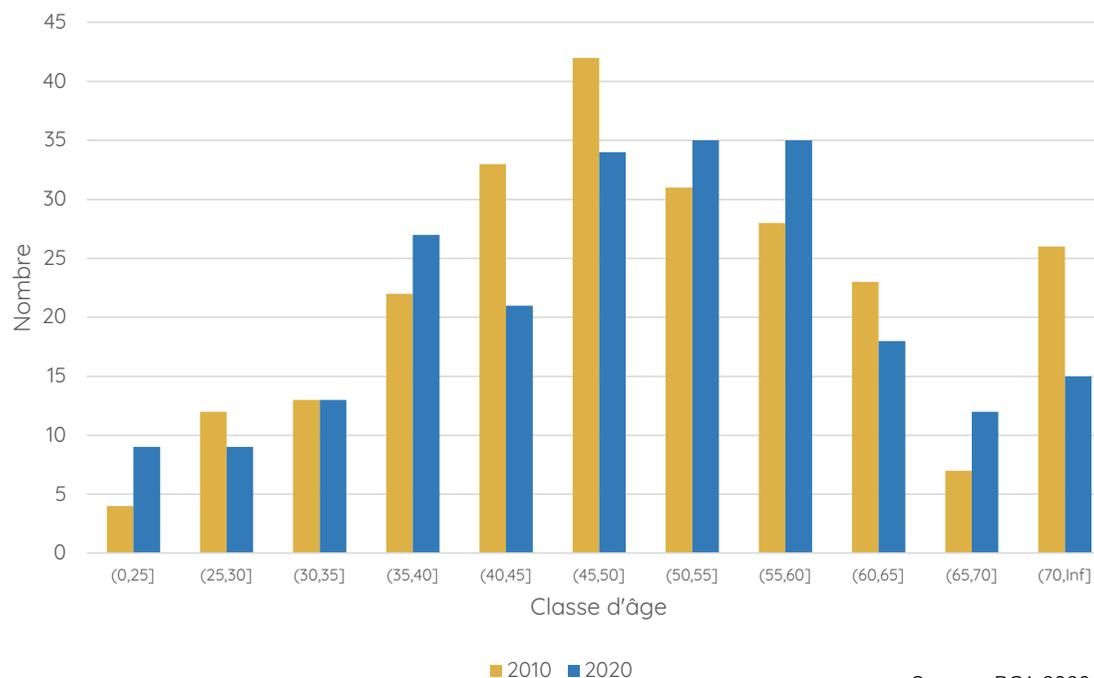
**382** travailleurs permanents

Chute de la main d'œuvre familiale (-13 %) et très forte augmentation de la main d'œuvre permanente (+ 155 %)

Âge moyen des chefs d'exploitation : **50 ans**

**23 %** des chefs d'exploitation ont plus de 65 ans

Âge des chefs d'exploitation



Source : RGA 2020

# La production agricole

— SIQO



38 exploitation (20 %)



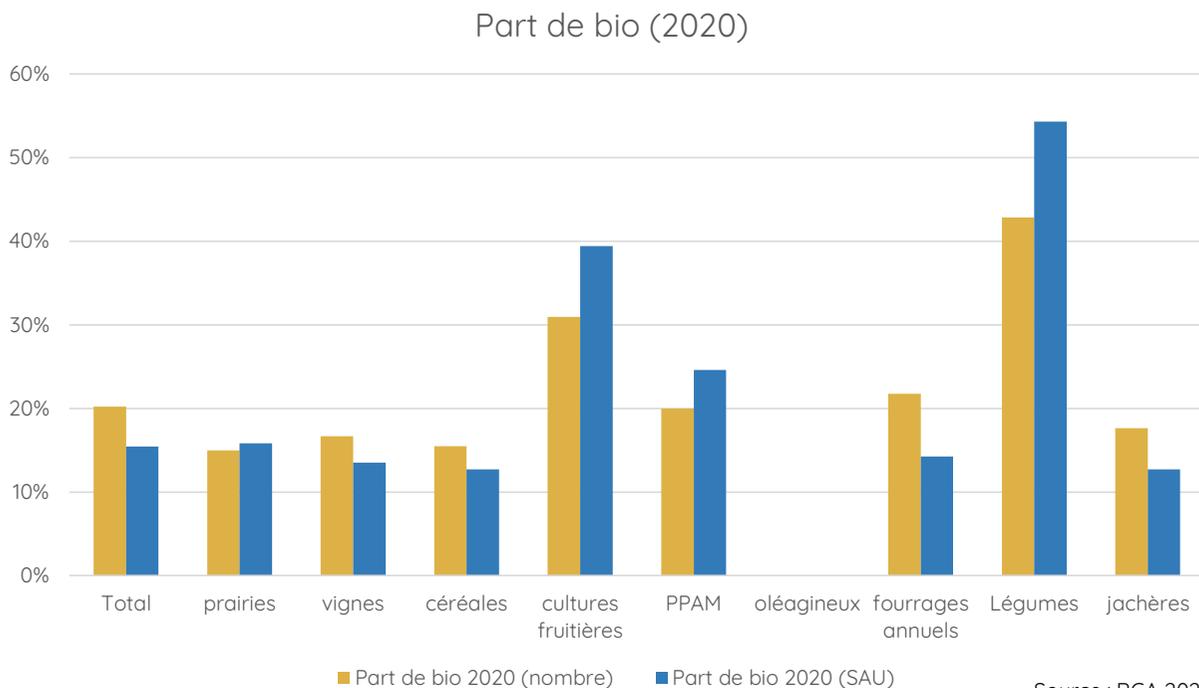
6 exploitations



70 exploitations



9 exploitations



Source : RGA 2020

# La production agricole

— Les signes officiels de la qualité et de l'origine —

## 2 AOP



CHÂTAIGNE  
D'ARDÈCHE  
LA REINE DES CHÂTAIGNES

## 14 IGP

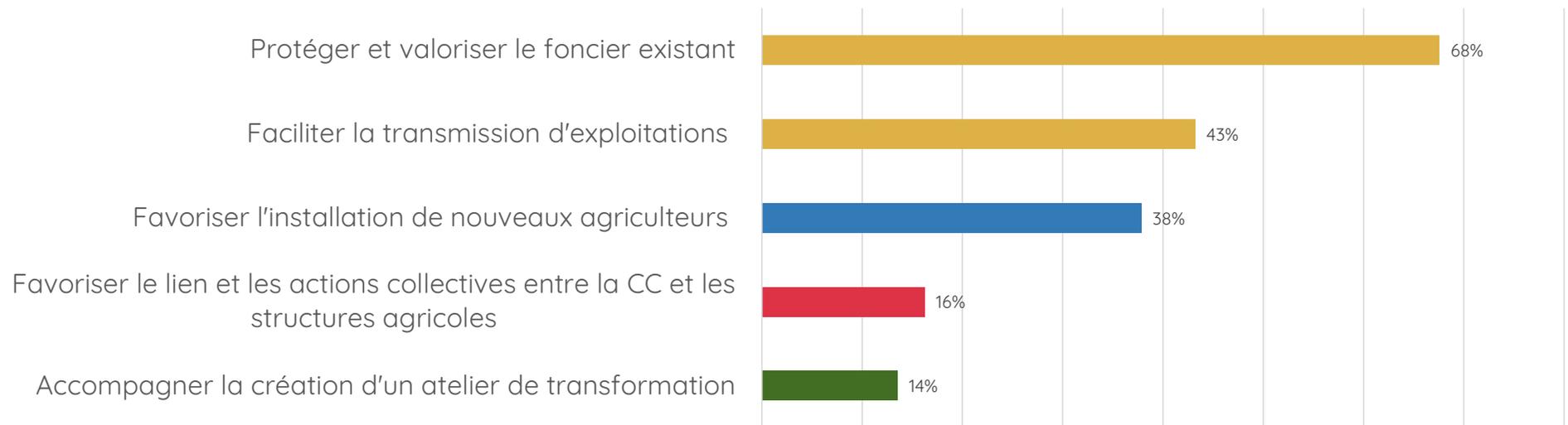
- Vin : Ardèche, Ardèche Coteaux de l'Ardèche, Comtés Rhodaniens, Méditerranée, Méditerranée Comté de Grignan, Méditerranée Coteaux de Montélimar, Méditerranée mousseux
- Volaille : Poulet des Cévennes ou Chapon des Cévennes, Volailles de la Drôme, Poulet de l'Ardèche ou Chapon de l'Ardèche, Pintade de l'Ardèche
- Porc : Saucisson de l'Ardèche, Jambon de l'Ardèche
- PPAM : Thym de Provence

80 exploitations sont certifiées sur au moins un de ces SIQO (6 AOP, 70 IGP et 9 Label Rouge).

# La production agricole

— Les attentes des producteurs

## Dans le domaine de l'agriculture, quelles actions sont prioritaires ?



Source : Questionnaire CC ARC, 2021

# Le changement climatique

Principales évolutions climatiques d'ici la fin du siècle

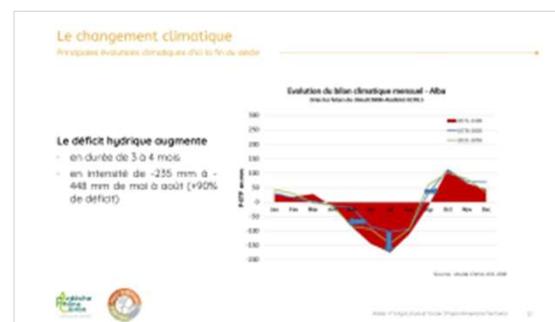


- **+3,8°C de température moyenne annuelle**
- Augmentation des températures plus importante l'été : + 5°C en juillet/août
- **L'été dure 4 mois** : juin devient juillet et septembre devient août
- **Le nombre de jours très chauds sera multiplié par 7** soit 45 jours
- Plus d'hiver : janvier devient mars
- Le nombre de jours de gel sera compris entre 5 et 10 contre 30 à 40 historiquement



**Peu d'évolution de la pluviométrie globale** mais :

- maintien des fortes précipitations d'automne
- + de pluie en mars-avril
- - de pluie en mai



Source : étude ClimA-XXI, 2021

# Le changement climatique

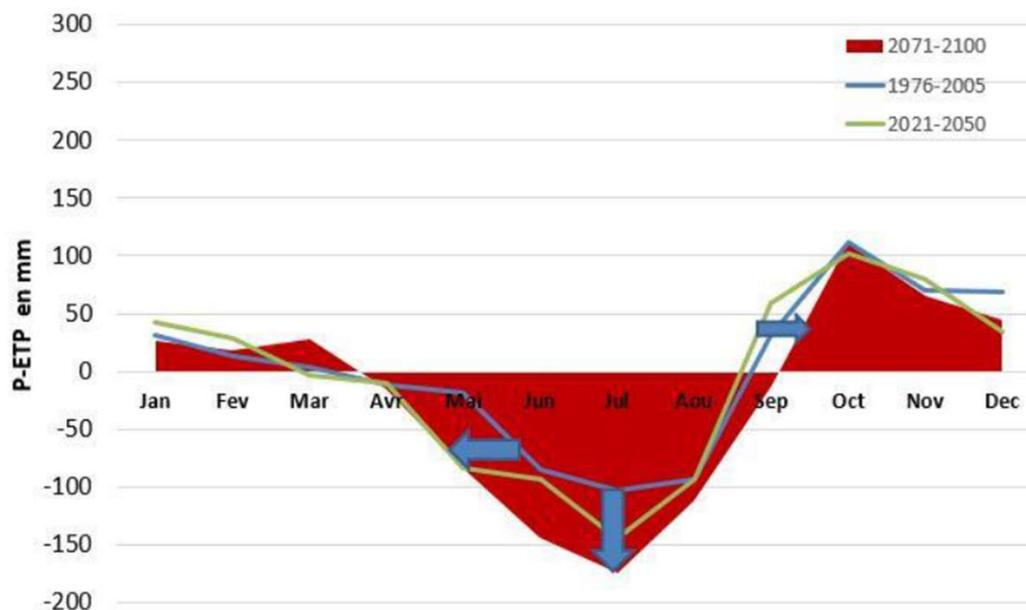
Principales évolutions climatiques d'ici la fin du siècle

## Le déficit hydrique augmente

- en durée de 3 à 4 mois
- en intensité de -235 mm à -448 mm de mai à août (+90% de déficit)

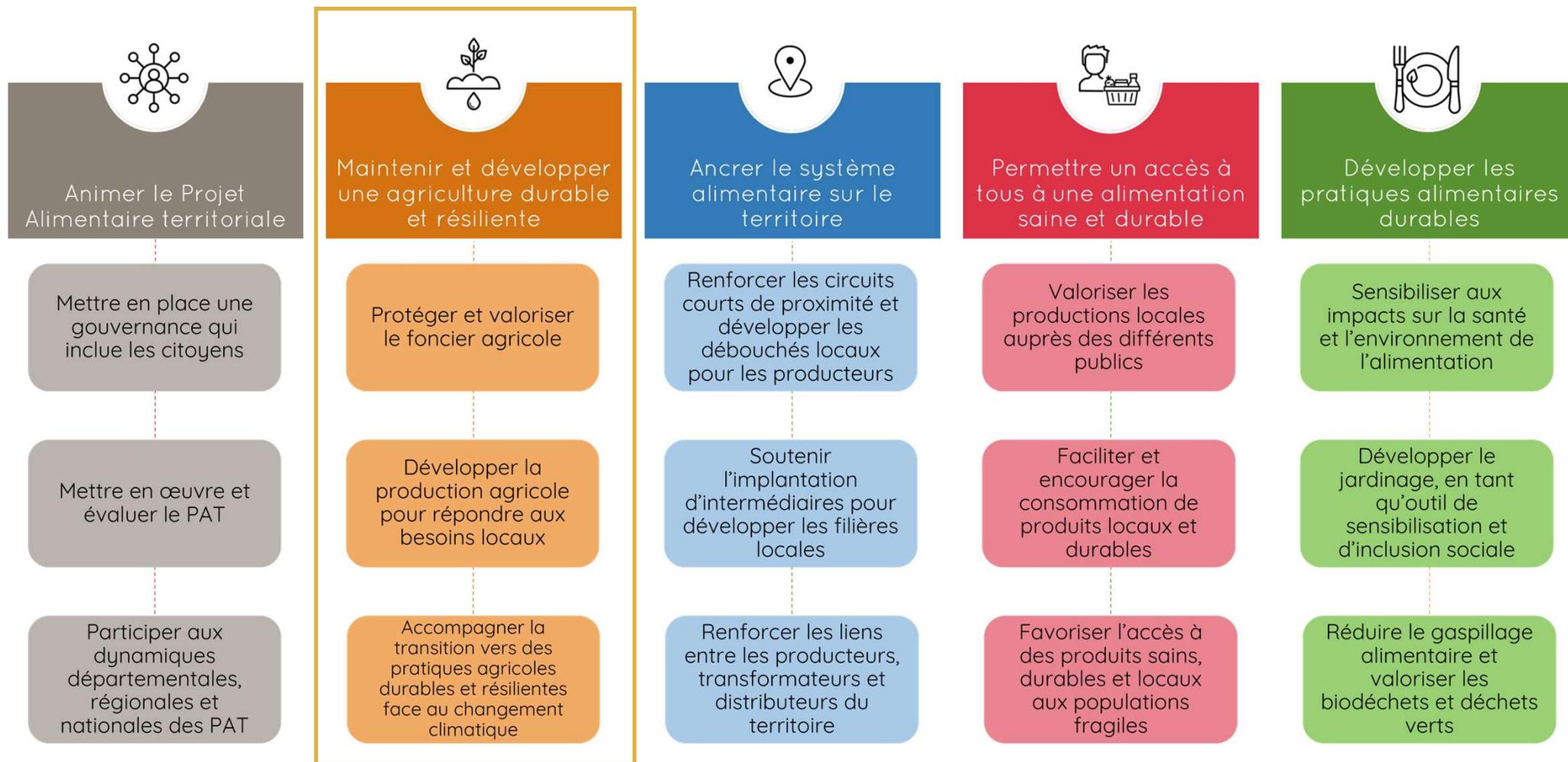
### Evolution du bilan climatique mensuel - Alba

Drias les futurs du climat CNRM-Aladin63 RCP8.5



Source : étude ClimA-XXI, 2021

# Cadre stratégique du PAT



# C'est à vous !



Post-it jaune

**Qu'est-ce que vous avez retenu de la présentation ?**



Post-it bleu

**Qu'est-ce que vous souhaitez ajouter ? (constat, remarque, expérience)**

Réflexion individuelle - 5 minutes  
Réflexion par groupe - 10 minutes



Présenter par groupe un élément qui a attiré votre attention et un élément que vous souhaitez ajouter

## Ce que les participants retiennent du diagnostic

Protection du foncier agricole

Territoire avec des productions agricoles variées mais déficit sur certaines productions

Importance du maraîchage, des vignes et des fruits

Bouleversements liés au changement climatique

Transmission – Renouvellement des générations agricoles

Exploitations vieillissantes

Enjeux forts : transmission, vieillissement des agriculteurs et agricultrices, protection du foncier

## Ce que les participants souhaitent ajouter

Pas d'agriculteurs sans un revenu décent, les prix agricoles ne couvrent pas les prix de revient  
Obligé d'avoir un deuxième métier

Diversification agricole en danger :  
↘ arboriculture et ↗ céréalière

Ressource en eau ?

Très fort impact du changement climatique

- Moins de jours de gel mais + de gel en avril et + d'épisodes de grêle
- Réflexion sur le long terme à engager sur le changement climatique

Quels freins à l'installation des jeunes ? Quelles mesures mises en place ?

Taux de renouvellement en Ardèche ≈ 90 %

Attention de développer la production en cohérence avec les débouchés/prix pour ne mettre personne en difficulté

Comment s'organiser pour que les choses changent ?

3

*Co-construction d'actions*



# Actions déjà en place sur la CC ARC

---



## Groupe foncier

- Élus des communes
- Se réunit 2 fois par an
- Études des opportunités foncières en 2021 par la Chambre d'agriculture



## Convention avec la Chambre d'agriculture

- Suite de l'étude sur les opportunités foncières en 2023 pour aboutir à des offres foncières diffusables
- Etat des lieux des circuits de proximité
- Valorisation des broyats de déchets verts par les agriculteurs



## Convention avec la SAFER

- Appui au repérage des fonciers stratégiques
- Mise à disposition de l'outil Vigifoncier à partir de 2022

# Co-construction d'actions

A vous!

Proposez une ou plusieurs actions sur la fiche en fonction de la question qui vous est posée (quoi, pourquoi, comment, pour qui, avec qui ?)

## Groupe 1

Pour vous, quelle action permettrait de préserver les terres agricoles ?

## Groupe 2

Pour vous, quelle action permettrait de soutenir l'installation d'agriculteurs ?

## Groupe 3

Pour vous, quelle action permettrait d'adapter l'agriculture de la CC ARC au changement climatique ?



Par groupe  
15 minutes

Partage des idées  
45 minutes

# Propositions d'actions

## Foncier

### *Mobiliser le foncier agricole sous-utilisé*

- Taxer les terrains vacants
- Utiliser la procédure des terres incultes
- Repérer le foncier disponible à l'échelle communale
- Créer un groupe d'échange entre propriétaires pour faire des regroupements de parcelles
- Faire une campagne de mobilisation

### *Maîtriser les prix du foncier*

- Mettre en place un partenariat avec la SAFER pour agir sur les ventes à des prix trop élevés

### *Agri-voltaïsme*

- Se renseigner sur les évolutions de la réglementation sur les implantations photovoltaïque sur des terrains agricoles

## Changement climatique

- Accompagner les changements de pratiques pour s'adapter au changement climatique

## Transmission

### *Accompagner la transmission des exploitations*

- Donner à voir des exemples de transmission réussis
- Sensibiliser et rassurer les futurs cédants
- Proposer une aide financière à la transmission

## Développer les liens avec le monde agricole

### *Favoriser l'intégration de porteurs de projets sur le territoire*

- Mettre en place un groupe de soutien pour les paysans
- Accompagner les porteurs de projet dans la formalisation de leur projet
- Permettre la mise en lien avec des propriétaires / des cédants
- Développer le tutorat par des paysans (soutien moral et technique)

### *Développer les liens entre les communes, les agriculteurs et les habitants*

- Rencontres, évènements, visites d'exploitations, sensibilisation dans les classes, communication

4

*Gouvernance*



# La gouvernance





*Merci pour votre participation !*

